

INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT ET INSALUBRITÉ	ANNÉE		
	2014	2015	2016
Nombre de plaintes	575	975	518
Nombre d'inspecteurs	2	2	2
Suivi des inspections	Impossible de fournir		
Nombre d'avis de non-conformité	348	283	427
Nombre de constats d'infraction	8	7	7

Causes ou motifs justifiant ces constats ou avis

Le non respect de la réglementation en vigueur

Délai entre le dépôt d'une plainte et la première inspection

24 à 48 heures

Délai entre la plainte et l'avis de non-conformité émis

24 à 48 heures suite à l'inspection

Délai entre la plainte et les constats d'infraction émis

Variable - Selon le cas

Localisation des logements concernés

Tout bâtiment résidentiel unifamiliale et multifamiliale

Règlements, guide ou directives encadrant le travail de l'inspecteur

Règlement 03-096 et Règlement 07-034